

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Stage inter-entreprise

OBJET

Les présentes conditions générales de vente, ont pour objet de définir les conditions dans lesquelles la Société ALFATEC / SKILL SOFTWARE (RCS Lyon: B 353 851 884) consent au client qui l'accepte, une formation issue de l'offre de formations.

INSCRIPTION

La demande d'inscription à une Formation inter doit être faite par le Client par une inscription sur notre Site Internet.

Pour toute inscription, un accusé de réception est adressé au Client par mail dans les 48 heures qui suivent la réception de la demande d'inscription.

L'accusé ne vaut pas confirmation d'inscription. L'inscription ne devient définitive qu'à compter de la réception du règlement, par chèque ou par virement sauf si le règlement est pris en charge par un organisme collecteur.

Pour la qualité de la Formation, un nombre minimum et un nombre maximum de participants sont définis.

Skill Software limite le nombre de participants à 5 personnes maximum avec un minimum de 2 personnes.

A confirmation de la tenue de la session au plus tard 7 jours ouvrés avant la Formation, le Client recevra une convocation et toutes informations pratiques relatives à sa Formation, dont les horaires exacts et le lieu de la Formation.

MODALITES

Skill Software est libre d'utiliser les méthodes et outils pédagogiques de son choix, qui relèvent de sa seule compétence.

Les durées des formations sont précisées sur le site Internet et sur les documents de communication.

Skill Software se réserve le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit, d'exclure à tout moment, tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement du stage.

TARIFS ET REGLEMENT

Les prix sont indiqués en euros hors taxes.

Les prix des formations inter sont indiqués sur les supports de communication de Skill Software et sur le formulaire d'inscription. Nos prix incluent les déjeuners.

Le règlement est à réaliser au minimum 7 jours avant la formation sauf si le règlement est pris en charge par un organisme collecteur. Les factures seront expédiées dans les 72 heures qui suivent le règlement par courrier ou par mail.

ORGANISME COLLECTEUR

En cas de prise en charge du paiement par un organisme collecteur, il appartient au Client :

De s'assurer que la totalité du montant est pris en charge. Une seule facture sera éditée à cet organisme.

De faire une demande de prise en charge avant le début de la Formation et de s'assurer de la bonne fin de cette demande.

De l'indiquer explicitement sur son bulletin d'inscription en y indiquant les coordonnées complètes de l'organisme collecteur.

De transmettre l'accord de prise en charge avant la date de Formation.

De s'assurer de la bonne fin du paiement par l'organisme qu'il aura désigné.

En cas de non-paiement par l'organisme collecteur des frais de Formation, le Client sera redevable de l'intégralité du prix de la Formation et sera facturé du montant correspondant.

ANNULATION, MODIFICATION, REPORT PAR SKILL SOFTWARE

Skill Software se réserve le droit d'annuler ou de reporter une Formation lorsque le nombre de participants est insuffisant (minimum 2 personnes) et d'en informer le Client au plus tard 7 jours calendaires avant la date de la Formation. Skill Software n'est tenu à aucune indemnité d'aucune sorte.

Skill Software se réserve le droit de remplacer un formateur défaillant par une personne aux compétences techniques équivalentes.

Lorsque le report de la Formation à une date ultérieure n'est pas possible et qu'aucune autre session n'est programmée, Skill Software procède au remboursement de la totalité du prix de la Formation.

Skill Software peut être contraint d'annuler une Formation pour cas de Force Majeure, tels que définis par le Code civil, et s'engage à organiser une nouvelle session de Formation dans les meilleurs délais. Sont aussi considéré comme ayant le caractère de la force majeure, les grèves des réseaux de transport (e.g. le réseau SNCF, le réseau RATP, compagnie aérienne...) que les clients pourraient être amenés à utiliser pour se rendre sur le lieu de la formation.

ANNULATION, MODIFICATION, REPORT PAR LE CLIENT

Le Client peut demander l'annulation de sa participation à une Formation, sans frais, si la demande formulée par écrit parvient à Skill Software au moins 15 jours ouvrés avant la date de la Formation. L'annulation ou le report est effectif après confirmation par Skill Software auprès du Client.

En cas d'annulation de sa participation par le Client après le 15ème jour ouvré précédant la date de début de la Formation, Skill Software facturera au Client la totalité du prix de la Formation.

En cas d'absence à la Formation, de retard, de participation partielle, d'abandon ou de cessation anticipée pour tout autre motif que la force majeure dûment reconnue, le Client sera redevable de l'intégralité du montant de sa Formation.

Le Client peut demander le remplacement du participant, sans frais, jusqu'à la veille de la Formation. La demande de remplacement doit parvenir par écrit à Skill Software et comporter les noms et coordonnées du remplaçant.

REGLEMENT DES DIFFERENTS :

En cas de litige, sur l'exécution et/ou l'interprétation des présentes Conditions Générales de Vente, seul le Tribunal de Lyon sera compétent.


SKILL SOFTWARE
Zac des Portes du Dauphiné
55, Chemin de Mure
69780 SAINT PIERRE DE CHANDIEU
France
Sarl au capital de 80 000 €
RCS LYON B 353 851 884

Xavier FAES
Director